

Règlement de la licence, à l'inscription, en une seule fois, quelque soit le nombre d'activités pratiquées.

Règlement de l'activité ou des activités à l'inscription, en une seule fois ou en trois fois.

Détail licence couple	Licence couple 1 ^{er} du couple	Licence couple 2 ^{ème} du couple	TARIF DES LICENCES	Montant total Licence couple	Licence individuelle + de 18 ans	Licence individuelle - de 18 ans	Licence famille
	34,00 €	25,00 €		59,00 €	34,00 €	24,00 €	45,00 €

PLANNING & TARIFS 2026-2027

ANIMATEURS	ACTIVITES	OU & QUAND ?	COTISATION ANNUELLE	CHOIX & COÛT
Millie BEGUIER	PILATES (1)	LUNDI de 12h15 à 13h15	99,00 €	
	PILATES Barre	MARDI de 16h00 à 17h00	99,00 €	
		MERCREDI de 17h30 à 18h30	99,00 €	
	YOGA (1)	LUNDI de 19h30 à 20h30	99,00 €	
		MARDI de 11h00 à 12h00	99,00 €	
		YOGA sur chaise	JEUDI de 16h15 à 17h15	99,00 €
	STRETCHING	LUNDI de 16h00 à 17h00	99,00 €	

ANIMATEURS	ACTIVITES	OU & QUAND ?	COTISATION ANNUELLE	CHOIX & COÛT
Laurence VERICHON GYM (1)	GYM ENTRETIEN	LUNDI de 9h30 à 10h30	99,00 €	
	GYM EQUILIBRE & MÉMOIRE	MARDI de 10h00 à 11h00	99,00 €	
	GYM DOUCE	MERCREDI de 9h30 à 10h30	99,00 €	
	ABDOS FESSIERS	JEUDI de 18h30 à 19h30	99,00 €	

Lou VIRET	EVEIL DANSE Groupe 1	SAMEDI de 9h00 à 10h00	99,00 €	
	MODERN'JAZZ Groupe 2	SAMEDI de 10h00 à 11h00	99,00 €	
	MODERN'JAZZ Groupe 3	SAMEDI de 11h00 à 12h00	99,00 €	
	MODERN'JAZZ Groupe 4	SAMEDI de 12 à 13 h	99,00 €	
	MODERN'JAZZ Groupe 5	SAMEDI de 13h00 à 14h00	99,00 €	

Renée GAUDON Annie BEAUVAIS	RANDONNEE	MERCREDI Le matin +/- 12 km	5,00 € / année participation aux frais de fonctionnement	
		VENDREDI Le matin +/- 7 km		

(1) Cotisation annuelle de 66,00 € pour 1 deuxième cours par semaine, dans la même activité (PILATES ou YOGA ou GYM).

SIGNATURE

Chèque bancaire n° 1, à l'ordre de "CSPT-SP"

règlement de la licence _____ €

Chèque(s) bancaire(s) n° 2 (3 & 4), à l'ordre de "CSPT-SP"

règlement des activités _____ €

Comment remplir ce document :

Inscrire le montant de la licence de l'adhérent dans la (case verte) "règlement de la licence".

Dans la colonne orange "CHOIX & COUT", reporter la somme inscrite dans la colonne "COTISATION ANNUELLE" en face des activités choisies. Inscrire le montant total des activités choisies sur la ligne "règlement des activités" (case verte).

Les chèques peuvent être envoyés par courrier ou déposés dans la boîte aux lettres du Siège du Club (voir ci contre)

Pour tout renseignement, téléphone : 06 82 06 70 04 ou mail : sportspourtouspt@gmail.com

CLUB SPORTS POUR TOUS - SAINT POURCINOIS

8 rue Blaise de Vigenère 03800 SAINT POURÇAIN SUR SIOULE

Tél. : 06 82 06 70 04 Mail : sportspourtouspt@gmail.com

Site : www.cspt-sp.com